

MR GIORDANI, DANIEL

Coordonnateur du C.I.S.P.D.

Communauté de communes des Vals du Dauphiné

CS - 90077

38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -

Tél. : 06.60.76.30.62.

Courriel : cispd@valsduDauphine.fr

à La Tour du Pin le 25.09.2023.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

La commission du CISPD des Vals du Dauphiné, travaillant sur les actions de prévention sur les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes s'est réunie mardi 12 septembre 2023 à LA TOUR DU PIN.

Se sont excusées :

- Mme RIGOMIER (Lycée E. Cartan).
- Mme FOURNIER (Maire de St Victor de Cessieu).
- Mme VEYRET (CCAS de La Tour du Pin).

Ont été abordés les sujets et thèmes suivants :

1. Retour d'information sur la mission ISG: Mme GALIEN, Nathalie.

L'I.S.G. du CISPD travaille depuis novembre sur le territoire des VDD.

Elle tient des permanences hebdomadaires dans les brigades de Gendarmeries de Pont de Beauvoisin (le lundi matin) et de La Tour du Pin (le jeudi après-midi). Il a été décidé d'ajouter une demi-journée supplémentaire par lieu de permanence, ce qui porte le nombre d'heures à 40 heures par mois.

Le bilan est largement positif en ce qui concerne l'accueil des victimes et leur accompagnement.

Actuellement, Mme GALLIEN ayant un problème de santé assez sérieux nécessitant un arrêt prolongé jusqu'au 02.10.2023 il est nécessaire de réfléchir et prévoir à l'avenir un éventuel remplacement lorsque cet arrêt maladie est supérieur à une semaine.

Mme GALLIEN étant mise à disposition par le CCAS de La Tour du Pin (Centre Olympe), ce dernier n'est pas en mesure actuellement de pourvoir à ce remplacement.

2. Mise en place d'une fiche action V.I.F :

Cette fiche destinée aux élus de permanence dans les communes a pour objectif de les guider dans le domaine des mesures à prendre lorsqu'ils sont avisés d'un cas de V.I.F et ce en particulier les week-ends et jours fériés.

Cette fiche a été diffusée à l'ensemble des mairies du territoire de VDD.

3. Retour d'information sur l'hébergement d'urgence des victimes de VIF:

Faisant suite aux réunions qui ont eu lieu sous l'égide de Mme Aurélie Godfernaux (Cheffe de service action médico-sociale à la Maison du Département aux Vals du Dauphiné). Il a été décidé en partenariat avec le service de l'Habitat des V.D.D (Mme Emeline BALARD) de développer un SharePoint dans lequel tous les partenaires pourront y trouver des informations sur l'hébergement d'urgence. Pour y accéder il faudra vous adresser à Mme BALARD (emeline.balard@valsduDauphine.fr) pour obtenir cet accès internet. (voir détail du SharePoint en ANNEXE).

4. Action de prévention en matière de jeux dit « dangereux » :

La sensibilisation aux jeux dangereux et au harcèlement auprès des jeunes dans les établissements scolaires et des conférences pour les parents seront organisées avec l'association A.P.E.A.S. (Accompagner – Prévenir – Éduquer – Agir – Sauver) sur l'année 2024.

Les établissements scolaires suivants ont sollicité cette action :

- L'école de DOISSIN (2 classes).
- L'école de ROCHETOIRIN (pour 3 classes).
- L'école de ST DIDIER DE LA TOUR (pour 2 classes).
- L'école de ST JEAN DE SOUDAIN (2 classes).
- Le collège Jean d'Arc à PONT DE BEAUVOISIN (4 classes).
- L'école Jeanne d'Arc à PONT DE BEAUVOISIN (4 classes).

De même si des communes souhaitent organiser des soirées d'information sur cette thématique, elles peuvent contacter le CISPD pour mettre en place cette action.

Il est mentionné que le CISPD effectue des interventions sur la thématique du cyberharcèlement uniquement au profit des collèges et lycées et MFR.

En ce qui concerne les demandes qui pourraient être formulées par les écoles, il leur est recommandé de solliciter l'action de l'APEAS qui aborde ce sujet au cours de ses interventions.

5. Action de prévention sur la récidive en matière de V.I.F. :

Dans le cadre de la convention signée entre le Tribunal Judiciaire de Bourgoin-Jallieu et le CISPD-VDD sur la création d'un centre permettant la mise en place des différents stages à caractère judiciaire ; il a été mené depuis le début de cette année 2023 trois stages de responsabilité parentale ; un quatrième stage est prévu en décembre. Les stagiaires étant toutes des personnes majeures ayant fait l'objet d'une décision de justice les contraignant à effectuer ce type de stage.

Il est rappelé que les stages menés par le CISPD sont auto-financés par le paiement de droits d'inscription par les stagiaires (150€00). De plus ce stage bénéficie en 2023 d'une subvention de la part du F.I.P.D.

Mme COTTENCEAU : Directrice de l'association France victimes 38 AVNIR, explique aux membres de la commission les modalités de mise en place et d'utilisation du Téléphone Graves Dangers et du bracelet antirapprochement dans le cadre de la protection des femmes victimes de VIF. Ces dispositifs sont mis en place sur décision judiciaire.

6. Interventions ponctuelles de partenaires à la demande du CISPD :

Sur la thématique des VIF on peut mettre en place des interventions à la demande auprès des écoles, collèges, MFR et lycées avec la participation du Centre Olympe de La Tour du Pin, mais également avec l'association France Victimes AVNIR-38.

Un rappel de cette possibilité sera fait à la demande de Mme HARTMAN, maire de Dolomieu, aux conseillères pédagogiques des I.E.N. La Tour du Pin et Voiron afin d'informer à nouveau les écoles élémentaires de cette possibilité.

Le 27.09.2023, un groupe de jeunes du Parcours Citoyen du CISPD se rendra au centre Olympe découvrir ses missions en rencontrant les conseillères conjugales. Ils sont actuellement 28 jeunes garçons et filles à suivre régulièrement ce parcours.

7. Action avec le collectif de l'Atre :

Sur l'année 2024 il est prévu deux types de spectacles à destination des collèges et lycées.

- **ENCORE ET ENCORE** : Sur les harcèlements, scolaires et autres.
- **CE CORPS...MON CORPS** : Sur les malaises adolescents en général, des troubles alimentaires aux droits sexuels et reproductifs en passant par les questionnements d'identité sexuelle et d'homophobie.

Les établissements concernés sont :

Spectacle ENCORE ET ENCORE :

Collège Le CALLOUD : 6 classes de 6ème
Collège des DAUPHINS : 6 classes de 4ème
Collège Jeanne d'Arc : 4 classes de 5ème
Collège M. Bouviers : 6 classes de 6ème

CE CORPS MON CORPS :

Collège Le CALLOUD : 8 classes de 3ème
Collège Jeanne d'Arc : 4 classes de 4ème
Collège St Bruno : 5 classes de 4ème

Les lycées :

Horticole : 4 classes CAP
Guiers Val d'Ainan : 12 classes. (Niveau non précisé).

Le CISPD étudie la possibilité d'organiser ces spectacles sur 3 séances, deux à la Tour du Pin et 1 à Pont de Beauvoisin afin d'y regrouper les élèves des établissements demandeurs.

Une discussion est en cours avec les responsables du collectif de l'Atre, ces derniers affirmant que le regroupement des élèves pourrait nuire au débat qui suit chaque représentation.

Budgétairement le CISPD ne pourra assurer le paiement que de 3 journée de représentation (950€,00 la journée soit un coût total de 2.850€). Un choix sera alors fait en donnant priorité au spectacle « *Encore et encore* » qui traite du harcèlement. Ce sujet faisant partie des préoccupations actuelles.

Pour les autres établissements, il seront alors contactés directement par le collectif de l'Atre, mais la prise en charge financière restera à leur charge.

8. Exposition Blessures de Femmes de Libre Vue : (par Catherine CABROL)

- La médiathèque de PONT DE BEAUVOISIN, souhaite mettre en place cette exposition sur la thématique des violences faites aux femmes en mars 2024 (Date non encore fixée).

9. Affiche sur l'inceste :

Une affiche traitant du crime d'inceste va être réalisée avec le service communication des VDD. Elle devrait être diffusée sur le territoire des VDD pour le 18 novembre 2023 (journée nationale de la protection des enfants). En effet, un tiers des Français déclare avoir au moins une victime d'inceste dans leur entourage. Le plus souvent commises par un membre de la famille, les agressions sexuelles sur mineurs se déroulent généralement au domicile familial ou dans le cercle familial élargi.

En 2019, ce sont 2.034 filles et 832 garçons de moins de 6 ans qui ont été enregistrés comme victimes de violences sexuelles ayant pour auteur un membre de la cellule familiale.

(Source : SSMSI*, base des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie en 2019).

(*) SSMSI = Service statistique ministériel de la sécurité intérieure

10. Rappel sur les actions de la M.P.F.(maison de protection des famille) de l'Isle d'Abeau :

Elles se définissent ainsi : Prévenir – Protéger – Appuyer – Coordonner.

- Prévenir: Les violences intra familiales -Les discriminations, le racisme et l'antisémitisme – La radicalisation – Les addictions entrant dans le champ pénal – Les usages numériques à risque – le harcèlement et cyberharcèlement.
- Protéger: Les victimes et co-victimes de violences intra familiales – La jeunesse – Les séniors – Les personnes en situation de handicap.
- Appuyer: Les unités territoriales de la Gendarmerie en réalisant des auditions de victimes – En apportant des conseils aux enquêteurs – En menant des actions de formation et de sensibilisation –
- Coordonner: Les acteurs institutionnels – Les acteurs associatifs – En interne, les référents en charge de la prévention et les I.S.G.

Dans le cadre des missions définies ci-dessus, le C.I.S.P.D. aura toujours la possibilité de faire appel aux militaires de la M.P.F. pour mener des actions ciblées de prévention sur les V.D.D et participer également à des rencontres avec le public pour le sensibiliser aux V.I.F.

11. Communications et informations :

En collaboration avec le service de communication des VDD on alimente son site internet dans la rubrique prévention de la délinquance avec des vidéos de sensibilisation proposées par la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des humains).

Clôture de la commission.

Un rappel a été fait sur la possibilité de réunir la commission à la demande si des faits particuliers étaient signalés au CISP.D.

La prochaine réunion est fixée au **mardi 19 mars 2024 à 18h30** dans la salle du conseil aux VDD à LA TOUR DU PIN.

M. Daniel GIORDANI
Coordonnateur du C.I.S.P.D



Vous avez reçu un mail avec l'intitulé suivant

Objet : Vous avez rejoint le groupe « Hébergement d'urgence »

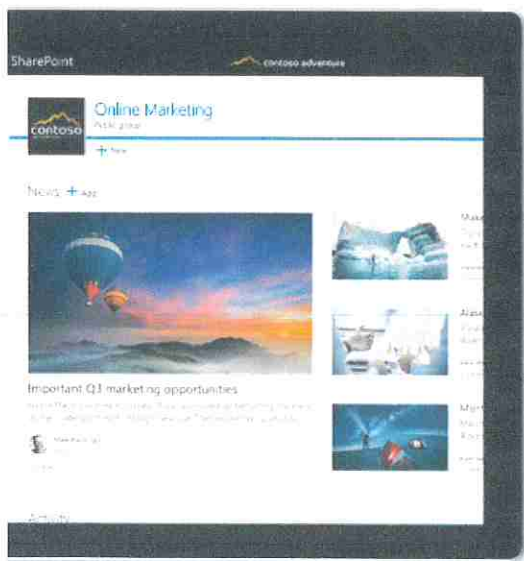


Collaborez efficacement



Pour accéder au groupe Sharepoint Hébergement d'urgence, cliquez sur CONSULTER

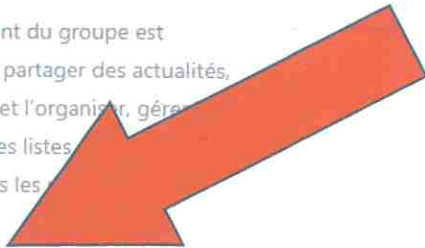
Collaborez avec les membres de votre groupe sur Microsoft 365



Créez du contenu en toute transparence

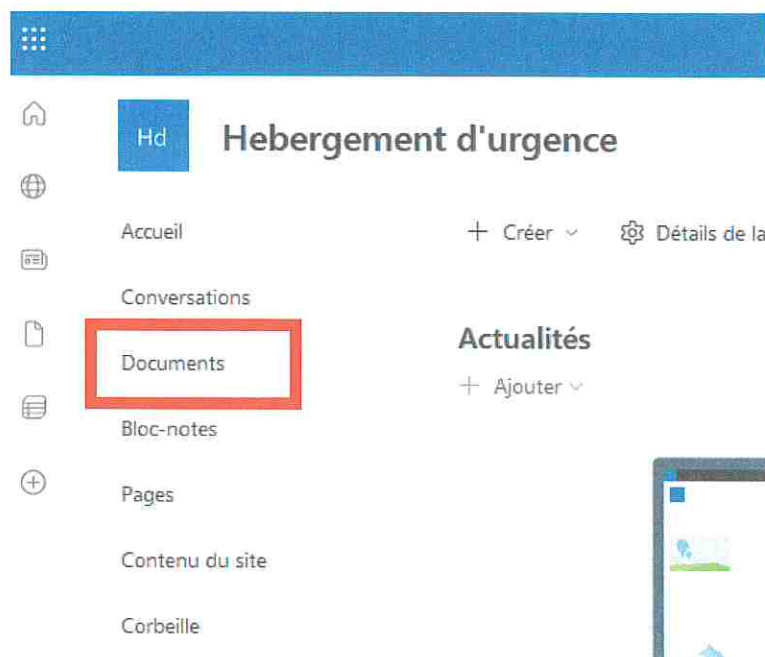
Le site d'équipe SharePoint du groupe est l'endroit où vous pouvez partager des actualités, travailler sur du contenu et l'organiser, gérer les données enrichies dans les listes et suivre l'activité du site pour tous les membres.

[Consulter](#) [Consulter](#)





La page s'ouvre directement dans votre navigateur internet (Google chrome, Firefox...).

L'ensemble des dossiers présentés en réunion se trouve dans « Documents »



Voici les dossiers existants à ce jour : vous pouvez les alimenter autant que vous voulez !














Documents ▾

-  **Nom** ▾
-  01-Fiche technique logement
-  02-Interlocuteurs
-  03-Reunions
-  11-Modèles de documents
-  12-Aides financières à la rénovation de logements
-  13-Informations législatives
-  99-Revue de presse

Pour toute difficulté d'accès, contactez la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

Mardi 12.09.2023 - 18h30 à la CCVD - La Tour du Pin.

Objet de la réunion : Commission V.I.F.

Nom et prénom	Fonction	Service ou communes	N° Tph ou adresse mail	Signature
GIORDANI Daniel	Coordonnateur CISPD	C.C.V.D - CISPD	06.60.76.30.62 cispd@valsdudauphine.fr	
PUSLOREU I-M	conseiller M.	ST Ondras	0767749537	
SACANDOW Brigitte	1	Revue 85p Valence VDB	0648895658	
GEAUX Catherine	cons. Munic.	St Jean de Soudain	ccat62.gevaux@no.h	
GRONIER Mariana	Commandant	MPF 38	mg.gpd38@gronier-maria.com	
AMOBOSO Cindy	Association Anta Femmes	Association Anta Femmes	06 73 38 13 63 cindy.amoboso@cga.fr 06.81.40.09.35	
MARIE Clotilde	conseillère Mun.	Dolmen	06 68 88 68 22	
HARTMAN Desphee	Noire	Dolmen	virginie.chaban@lato.usign.fr	
CHATELAIN Virginie	Conseillère Copro	CSS Olympe CCAS TR	direction@avuir38.fr	
COTTENCEAU A.L.	Directrice FV38A	France Victimes 38 AVUIR		
DE ROECK Nayline	Conseillère déléguée CCAS SE victor	St Victor de Cessieu	marylinederoeck@gmail.com	
BATTIER Joëlle	Adjointe CCAS	Cessieu	joelle.battier@cessieu.fr	
DOUCET Emilie	Adjointe	CHIRIUN	elus@chirun.fr	
GUILLET Virginie	Adjointe	Pont de Beauvoisin	virginie.guillet38@gmail.com	
Pierson Valérie	Conseillère	LE PASSAGE	valerie.pierson@38.fr	
VANTRE Adèle	Juriste	CIDFF	e.vantrep@cidff-id.fr	
BARRAS Sandra (remplace Pascal Grégoire)	adjointe	VAL DE VIRIEU	pascal.grecoire@valdevirieu.fr	